

REGLEMENTATION

PLONGEUR NIVEAU 1 ou P1

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Etre licencié à la F.F.E.S.S.M.

Etre âgé de 14 ans au moins (autorisation du responsable légal pour les moins de 18 ans). L'âge minimum peut être ramené à 12 ans sous les conditions suivantes:

- demande formulée par l'enfant.
- demande de dérogation formulée par les parents auprès du président du club.
- avis favorable du moniteur;
- avis favorable du président du club.
- présentation d'un certificat médical favorable à la délivrance de ce brevet, établi par un médecin fédéral.

Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins de 1 an.

FORMATION ET EVALUATION

Le niveau 1 atteste de compétences ou "savoir-faire" qui sont les conditions **minimales** d'accès aux prérogatives définies ci-dessous.

Le plongeur après obtention du niveau 1, doit évoluer et pratiquer graduellement.

Le plongeur niveau 1 :

- Apprend à évoluer dans un autre univers, il doit intégrer et s'adapter à ses particularités,
- Il doit posséder les compétences qui lui permettent d'évoluer dans l'espace médian sous la direction d'un niveau IV au minimum.
- Il doit être capable de se prendre en charge sur le plan de son équipement et de ses évolutions.
- Il n'a pas de prérogatives d'autonomie (sauf dans un cas très particulier: voir normes de sécurité.
- Sa pratique se limite à la plongée loisir.

DELIVRANCE DU BREVET

Le brevet de Niveau 1 est délivré par le club, sous la signature du président ou du président et du moniteur.

Le club attribut des attestations provisoires et garde trace des brevets délivrés.

Les duplicata sont délivrés par le Siège National.

CONDITIONS DE PRATIQUE ET PREROGATIVES

"EN ENSEIGNEMENT"

Espaces d'évolution	Niveau de pratique des plongeurs	Compétence minimum de l'encadrant de palanquée	Effectif max. palanquée encadrement non compris
Espace proche 0 - 6 mètres	Débutant	E1	4 + 1 P4 éventuellement
Espace médian(*) 6 - 20 mètres	Débutant en fin de formation	E2	4 + 1 P4 éventuellement
	Niveau P1	E2	4 + 1 P4 éventuellement

"EN EXPLORATION"

Espace d'évolution	Niveaux de prérogatives des plongeurs	Compétence minimum du guide de palanquée	Effectif max. palanquée guide non compris
10 mètres maxi	Niveau P1 en autonomie	En surface : E3 + P4 -	5 équipes
Espace médian (*) 6 - 20 mètres	Débutant en fin de formation	P4	4 + 1 P4 éventuellement
	Niveau P1	P4	4 + 1 P4 éventuellement

E1, E2, E3, E4 = Niveaux d'encadrement

(*) Dans des conditions favorables, les espaces médian et lointain peuvent être étendus dans la limite des 5 mètres.

ATTITUDE DU PLONGEUR RESPECTUEUX

DE SON ENVIRONNEMENT

Autrefois, seuls quelques privilégiés pouvaient parcourir les merveilles d'un monde sous-marin inexploré. Le développement de la plongée a rendu accessible la découverte de cet univers. Il faut toutefois savoir que son existence repose souvent sur un équilibre fragile et que, par notre attitude, nous risquons de perturber cet équilibre. Les recommandations qui suivent s'appliquent bien évidemment à tous les types d'écosystèmes, mais surtout au plus fragile, le corallien. Notre visite doit avoir le moins d'effets négatifs possibles sur l'environnement.

Préparez votre équipement pour évoluer le mieux possible dans l'eau.

Fixez près du corps tous les accessoires (manomètre, deuxième détendeur, lampe...) pour qu'ils ne traînent pas.

Choisissez des palmes dont vous maîtriserez le mouvement car, même sans contact, les remous qu'elles provoquent et le sable qu'elles soulèvent peuvent endommager ou étouffer des organismes fragiles.

Vérifiez votre lestage lors de la 1^{ère} plongée et **maintenez le contrôle de votre flottabilité**. De nombreux dégâts sont provoqués par des plongeurs qui se traînent au fond, dans les herbiers ou sur le récif de corail.

Ne vous accrochez pas. Si vous le devez absolument, ne le faites pas à des organismes marins vivants.

Ne dérangez pas les animaux marins, vous modifiez leur comportement et augmentez les risques d'accident.

Ne nourrissez pas les animaux marins, vous modifiez leur comportement et leur équilibre alimentaire.

Ne touchez pas les organismes marins, certains peuvent être endommagés ou blessés par un simple contact.

Ne ramassez pas et n'encouragez pas les vendeurs de coquillages et de coraux.

Ne rejetez pas vos déchets à la mer. La plupart sont souvent toxiques, certains, comme les sacs plastiques, sont dangereux pour de nombreux animaux qui les confondent avec une proie et meurent ainsi étouffés.

PHOTOGRAPHIES ET PRISES DE VUES

Les photographes ont mauvaise réputation, souvent amenés à se poser sur le fond et à approcher de très près la faune et la flore sous-marine ; il leur est reproché d'entraîner des dégradations considérables.

Les photographes doivent **avoir une parfaite maîtrise de leurs palmes, de leur flottabilité et de leurs gestes.**

Si vous devez vous poser sur le fond, choisissez un lieu sans faune, utilisez vos genoux et relevez vos palmes.

Pour réussir une prise de vue, **il vaut mieux prendre appui sur un rocher avec trois doigts pour se stabiliser** que de palmer en créant des remous dévastateurs.

Les mains peuvent également servir à donner une impulsion pour s'éloigner de son point d'appui plutôt que d'entamer un demi-tour dévastateur pour la faune.